

Gemeng **Feelen**



CONVOCAATION

Séance du conseil communal

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

mardi 2 mai 2023 à 18:00 heures

en la salle de réunion de la maison communale à Niederfeulen afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

- 1) Pacte climat 2.0 – fixation des objectifs des indicateurs clés
- 2) OSNOS – demande de financement d'un poste « agent technique » pour le Service d'Accompagnement et du Logement
- 3) Approbation de la convention relative aux services pour jeunes
- 4) Approbation de conventions
 - a) Contrat de fourniture de boissons conclu avec la Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch – Restaurant Bella Napoli
 - b) Contrat de prestation de service de transport de nuit « Night Card »
- 5) Règlement-taxe relatif au service de transport de nuit « Night Card Feulen »
- 6) Création d'un poste de fonctionnaire communal de la catégorie B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif
- 7) Approbation de devis
- 8) Modifications budgétaires
- 9) Confirmation d'un règlement de circulation temporaire
- 10) Titres de recette
- 11) Questions des conseillers communaux

Feulen, le 26 avril 2023

le président,

le secrétaire,